

Département du Lot	Séance du 03 novembre 2022 à 20 h 30
Commune de Glanes	L'an deux mille vingt-deux et le trois novembre, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jacques FERRAND (Maire).
Nombre de membres en exercice : 9	Étaient présents : Monsieur Jacques FERRAND (Maire), Monsieur Geoffrey CROS (Adjoint au Maire), Monsieur Eric AUDUBERT (Adjoint au Maire), Madame Muriel LAPAUZE (Adjointe au Maire), Monsieur Olivier BACHALA (Conseiller Municipal)
Présents : 5	Étaient Représentés :
Votants : 5	Étaient Excuses : Madame Stéphanie REYNIER (Conseillère Municipale), Monsieur Sébastien SOULHOL (Conseiller Municipal), Monsieur Abdelghafour EL MOUKAFIH (Conseiller Municipal)
	Étaient Absents : Monsieur Vincent QUERCY (Conseiller Municipal)
	A été élu secrétaire de séance : Monsieur Geoffrey CROS
	Quorum : Le quorum étant atteint l'assemblée peut délibérer.

Date de la convocation : 28 octobre 2022

Ordre du jour :

- Devis réfection terrain de pétanque de Pech Pialat
- Devis porte d'entrée du logement de l'ancienne école
- M 57
- Motion sur la conséquence de la crise économique et financière
- Travaux d'agrandissement du cimetière
- Questions diverses : PLUIH, cérémonie du 11 novembre, Réunion avec Angèle PREVILLE, PCS, bornes à incendie, cadeaux Noël pour les aînés

La séance est ouverte à 20h35

1. Approbation du procès verbal de la séance du 06 octobre 2022

Après présentation du procès verbal de la séance du 06 octobre 2022, le conseil municipal après en avoir délibéré, accepte le document.

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 5

Pour : 5

Contre : 0

Abstention : 0

Refus : 0

Monsieur Geoffrey CROS a été élu secrétaire de séance.

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 5

Pour : 5

Contre : 0

Abstention : 0

Refus : 0

2. Devis réfection du terrain de pétanque de Pech Pialat

Monsieur le Maire présente un devis de 7 381€ HT, de l'entreprise CHARLAT TP, pour la réfection du terrain de pétanque de Pech Pialat. M. AUDUBERT informe l'assemblée qu'après une entrevue avec M. CHARLAT, le devis initialement proposé n'est plus d'actualité. En l'absence d'une mise à jour de ce dernier la question est ajournée et sera vue lors d'un prochain conseil.

3. Devis remplacement porte logement de l'école

Monsieur le Maire présente les devis suivants afin de remplacer la porte d'un logement de l'ancienne école :

- SARL DELPY à 2 466,93 € HT soit 2 602,61 € TTC
- SARL BEX à 2 050€ HT soit 2 162,75€ TTC

Il informe l'assemblée qu'il avait à l'origine demandé trois devis mais seuls deux sont parvenus à la mairie. La porte 0 changer est actuellement vétuste et ne tient que grâce à des réparations de fortune du locataire.

Le conseil municipal, après délibération et comparaison des deux devis, autorise le maire à accepter le devis de la SARL BEX, et de lancer les travaux au plus vite.

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 5

Pour : 5

Contre : 0

Abstention : 0

Refus : 0

4. M57

Monsieur le maire explique à l'assemblée qu'une nouvelle nomenclature comptable, concernant les budgets actuellement sous la nomenclature comptable M14, se déploie et deviendra obligatoire au 1er janvier 2024. Cependant, il est possible d'anticiper ce basculement au 1er janvier 2023. Pour cela il est nécessaire d'avoir l'accord du comptable public et une délibération de l'assemblée délibérante. Le but de ce changement de nomenclature est d'harmoniser les actuelles (M14 pour les communes, M52 pour les départements, M71 pour les régions, ...) pour n'en avoir qu'une seule, la M57.

La commune a obtenu l'accord du comptable public le 03 octobre dernier.

Après délibération, le conseil municipal valide le passage à la M57 au 1er janvier 2023

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 5

Pour : 5

Contre : 0

Abstention : 0

Refus : 0

5. Motion sur les finances locales

Monsieur le maire fait part à l'assemblée que l'Association des Maires de France (AMF) a envoyé une proposition de motion par rapport à la crise économique et financière actuelle. Elle permet au conseil municipal "d'exprimer sa profonde préoccupation concernant les conséquences de la crise économique et financière sur les comptes de la commune, sur sa capacité à investir et sur le maintien d'une offre de services de proximité adaptée aux besoins de la population".

Le conseil municipal décide d'approuver la motion proposée par l'AMF et charge Le Maire de la transmettre à qui de droit.

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 5

Pour : 5

Contre : 0

Abstention : 0

Refus : 0

6. Informations diverses :

- * Cimetière : Monsieur AUDUBERT explique les normes pour l'aménagement du cimetière. Il se propose pour faire un plan ainsi qu'un cahier des charge à remettre au maçon.
- * PLUIH : Monsieur le maire présente la demande d'un employé de Cauvaldor, concernant le PLUIH : le recensement des granges ou cabanes qui pourraient faire l'objet d'un changement de destination pour devenir une habitation sur une zone du PLUIH qui ne permet pas de construction. Le conseil municipal établit

qu'aucune grange ou cabane de vignes ne rentrent dans ce périmètre. Il ne désire pas la possibilité de transformation de granges ou de cabanes de vignes en maison dans les zones non constructibles.

- * Cérémonie du 11 novembre : Monsieur le maire n'étant pas présent pour cette cérémonie, il délègue la présentation au 1er adjoint, M. Geoffrey CROS. La gerbe doit être commandée.
- * Madame Angèle PREVILLE, sénatrice, viendra le 21 novembre à 16h à la mairie.
- * Le 28 novembre des coupures d'électricité auront lieu sur la commune sur les endroits impactés par les travaux de dissimulation des réseaux.
- * Exercice pour le PCS : la sous-préfecture propose un exercice pour le PCS le 02 décembre. Le conseil municipal décide de le repousser, le Plan Communal de Sauvegarde devant être mis à jour avant.
- * Bornes incendie : le SDIS, jusqu'à présent venait pour vérifier les bornes à incendie. Désormais il ne le font plus et il faudra trouver une entreprise pour assurer cette prestation.
- * Cadeau de Noël pour les aînés : M. AUDUBERT est chargé de s'en occuper avec M. SOULHOL.

La séance est levée à 21h55

Listes des délibérations adoptées :

Numéro	Titre
DE_055_2022	Devis remplacement porte logement de l'école
DE_056_2022	M57
DE_057_2022	Motion sur les finances locales

Le Maire,
Jacques FERRAND

Le secrétaire de séance,
Geoffrey CROS